

**PROCÈS-VERBAL
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DU 12 DÉCEMBRE 2018**



*N° de résolution
ou annotation*

À une séance du conseil d'établissement de l'école secondaire l'Escale dûment convoquée et tenue au 391, rue De La Mennais, Louiseville, ce douzième jour du mois de décembre deux-mille-dix-huit, à dix-neuf heures, à la salle multifonctionnelle, à laquelle étaient présents :

PRÉSENCES :

Représentants des parents

Carole Baril
Alain Deschênes
Marie-Claude Lachance
Nancy Lambert
Mélanie Léonard
Guylaine Plourde

Représentants des enseignants

Josée Lortie
Jean Lajoie
Renée Lesage
Louise-Marie Malboeuf

Représentante du personnel de soutien

Patricia Noël

Représentante des élèves

Cloé Allard

Représentante de la communauté

Nathalie Leblanc

Direction

Kathya Paquin, directrice

1. PRÉSENCE ET QUORUM

La présidente du conseil d'établissement madame Nancy Lambert ouvre la séance après avoir constaté que tous ont reçu leur convocation dans les délais prévus et qu'il y a quorum.

2. QUESTIONS DU PUBLIC

Aucun public

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT que madame la directrice a élaboré un projet d'ordre du jour pour la séance ordinaire du 12 décembre 2018 ;

CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres du conseil d'établissement de l'école secondaire l'Escale ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **MADAME RENÉE LESAGE**, il est résolu à l'unanimité ;

D'ADOPTER l'ordre du jour proposé pour la séance ordinaire du 12 décembre 2018 tel que déposé.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 17 OCTOBRE 2018

CONSIDÉRANT que conformément à l'article 69 de la *Loi sur l'instruction publique*, les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 octobre 2018, plus de six (6) heures avant la tenue de la présente séance ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **MADAME LOUISE-MARIE MALBOEUF**, il est résolu à l'unanimité :

DE DISPENSER la secrétaire de procéder à la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 octobre 2018 ;

D'ADOPTER, le procès-verbal de la séance ordinaire du 17 octobre 2018 du conseil d'établissement de l'école secondaire l'Escale tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 17 OCTOBRE 2018

Aucun suivi

6. CORRESPONDANCE (COURRIER ADRESSÉ AU CÉ)

Une lettre provenant de la direction générale pour la consultation des conseils d'établissement au regard des critères proposés dans le cadre des nominations des directions des établissements

7. COMPTE RENDU DU CONSEIL ÉTUDIANT (ACTIVITÉS PASSÉES ET À VENIR)

Cloé Baril, présidente du conseil étudiant présente les activités passées et à venir

ACTIVITÉS PASSÉES

Tournée Laflèche-Énergie

Suite à la tournée Laflèche-Énergie, nous avons gagné l'animation du bal des finissants par l'équipe du 102,3.

Halloween

La maison hantée a été un grand succès le 30 octobre dernier. Il y a eu 215 visiteurs sur l'heure du dîner et 242 en soirée, ce qui donne un total de 457 visiteurs. Un montant de 600 \$ a été amassé pour la vie étudiante.

Le 31 octobre les élèves étaient invités à se déguiser. Sur la place d'accueil, pendant l'heure du dîner, il y a eu un défilé de costumes et un bar à bonbons. Antony Pâquet, photographe professionnel était sur place. Les élèves ont aussi pu voir le film Chair de poule les 1^{er} et 2 novembre.

Noël du pauvre

Plusieurs activités ont été organisées pour amasser des fonds pour le Noël du Pauvre.

- Spectacle de Jean Lajoie : 71 \$
- Midi-improvisation : 104,80 \$
- Défi personnel /conseil étudiant : 65 \$
- Vestiaire lors du Souper spaghetti : 416,65 \$
- Tournoi de ping-pong : 48,50 \$
- Balance Gars / Filles : 2999,17 \$

Pour un total de 3705,12 \$

Salon de l'activité physique

Le 6 décembre dernier, plusieurs spécialistes sont venus à l'école pour animer des kiosques sur l'activité physique et les bonnes habitudes de vie. L'activité s'est bien déroulée, il y avait constamment des élèves dans les kiosques.

Activités à venir

18 décembre : visite du père Noël

19 et 20 décembre : Film de Noël

20 décembre : Brunch de Noël

21 décembre : Activités de Noël

15 février : Journée de ski

Février-mars : Vente de billets de tirage pour le bal des finissants

8. COMPTE RENDU DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS

Monsieur Alain Deschênes fait un résumé de sa rencontre au centre administratif.

La dernière rencontre fut très longue. Ils ont eu la visite de monsieur Jacques Moore, directeur adjoint des Services éducatifs, de madame Ginette Masse, directrice générale adjointe et monsieur Michel Daigneault, protecteur de l'élève.

9. TRAVAUX DU CONSEIL

9.1 ADOPTION DU RAPPORT FINANCIER – AJUSTEMENT ET RÉVISION

CONSIDÉRANT l'article 95 de la LIP qui stipule que le conseil d'établissement adopte le budget annuel de l'école proposé par la direction et le soumet à l'approbation de la Commission scolaire ;

CONSIDÉRANT que les informations relatives aux ajustements des allocations de base pour les activités éducatives incluses dans les Règles budgétaires 2018-2019 produites par le MÉES n'étaient pas disponibles au moment de l'adoption du budget annuel par le conseil d'établissement à la séance du 17 octobre 2018 ;

CONSIDÉRANT que dans les Règles budgétaires de fonctionnement des commissions scolaires pour l'année scolaire 2018-2019, le MÉES impose des compressions à appliquer aux ajustements et permet aux commissions scolaires d'effectuer des choix quant à l'utilisation des sommes ;

CONSIDÉRANT la proposition de la direction quant à l'utilisation des montants alloués à l'école pour les activités éducatives ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **MADAME GUYLAINE PLOURDE**, il est résolu à l'unanimité ;

DE MANDATER la direction pour faire parvenir une copie de la présente résolution et du rapport financier ajusté et révisé à la Commission scolaire du Chemin-du-Roy pour qu'elle l'approuve ;

D'AUTORISER la direction à faire des transferts d'enveloppes budgétaires afin de répondre à des besoins urgents de l'école. En pareil cas, il devra présenter et faire adopter ces changements, dès la séance suivante du conseil d'établissement de l'école secondaire l'Escale.

108-CÉ 18/19 - 15

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.2 APPROBATION DES MODALITÉS D'APPLICATION DU RÉGIME PÉDAGOGIQUE 2019-2020 (PROGRAMME INSTITUTIONNEL ET ESCALE-ACTION)

Les membres du conseil ont reçu dans les délais prescrits les documents pour en prendre connaissance afin de pouvoir en discuter et approuver les modalités d'application du Régime pédagogique 2019-2020 (programme institutionnel et Escale-Action).

La direction propose de réitérer Escale-Action au programme institutionnel qui est offert aux élèves du 1^{er} cycle.

CONSIDÉRANT que l'article 86 de la *Loi sur l'instruction publique* précise que le conseil d'établissement de l'école secondaire l'Escale de Louiseville approuve les modalités d'application du Régime pédagogique proposées par la direction ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **MADAME MARIE-CLAUDE LACHANCE**, il est résolu :

D'APPROUVER les modalités d'application de l'article 23 du Régime pédagogique dans lequel est intégré Escale-Action telles que proposées par la direction de l'école, dont copies sont jointes en annexe au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

108-CÉ 18-19- 16

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

9.3 APPROBATION DU TEMPS ALLOUÉ À CHAQUE MATIÈRE

La directrice, madame Kathya Paquin précise que dans le Régime pédagogique le temps est proposé à titre indicatif et non prescriptif (sauf au PFAE). Elle rappelle également que, règle générale, une unité correspond à environ 25 heures de cours.

CONSIDÉRANT que l'article 86 de la *Loi sur l'instruction publique* donne au conseil d'établissement de l'école secondaire l'Escale de Louiseville le mandat d'approuver la

répartition du temps alloué à chaque matière obligatoire ou à option proposée par la directrice en tenant compte du temps alloué à Escale-Action ;

CONSIDÉRANT que la proposition de madame Paquin, directrice, a été élaborée avec la participation des enseignants, conformément à l'article 89 de la Loi sur l'instruction publique ;

CONSIDÉRANT que la proposition déposée par la directrice respecte les programmes d'enseignement, le Régime pédagogique et les encadrements de l'Entente nationale ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **MONSIEUR JEAN LAJOIE**, il est résolu ;

D'APPROUVER la répartition du temps alloué à chaque matière obligatoire ou à option telle que proposée par la direction pour l'année scolaire 2019-2020, dont une copie est jointe en annexe au présent procès-verbal.

108-CÉ 18-19 - 17

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

9.4 ADOPTION DES CHOIX BUDGÉTAIRES POUR LA MESURE INITIATIVES DES ÉTABLISSEMENTS D'ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE, PRIMAIRE ET SECONDAIRE

CONSIDÉRANT la mesure qui vise à stimuler les initiatives afin de créer de nouvelles marges de manœuvre pour les établissements d'éducation préscolaire et d'enseignement primaire et secondaire

CONSIDÉRANT les besoins des élèves de notre établissement ;

CONSIDÉRANT que la mesure 15170 au montant de 11 657 \$ pour notre établissement exclut toutes dépenses d'investissements lesquelles sont couvertes par les règles budgétaires d'investissements des commissions scolaires ;

IL EST PROPOSÉ par **MADAME MÉLANIE LÉONARD**, de choisir les moyens les plus favorables pour notre milieu en répartissant cette somme pour offrir un accompagnement soutenu aux élèves à risque de décrochage.

108-CÉ 18-19 - 18

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.5 ADOPTION DES CHOIX BUDGÉTAIRES POUR LES SOMMES DES MESURES DÉDIÉES, PROTÉGÉES ET PLAN DE DÉPLOIEMENT POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019

CONSIDÉRANT la mesure qui vise à offrir aux écoles secondaires un accompagnement additionnel par l'introduction d'une ressource technique ou professionnelle dont le mandat vise à tisser des liens et intervenir auprès des élèves afin de prévenir le décrochage, l'intimidation et la toxicomanie ;

CONSIDÉRANT que ces ressources pourront assurer une présence visible entre les cours, pendant les périodes de repas et autour des heures de classe ;

CONSIDÉRANT les écoles-bâtiments scolarisant des élèves du secondaire à la formation générale des jeunes au 30 septembre 2016 sont considérés ;

CONSIDÉRANT les besoins des élèves de notre établissement ;

CONSIDÉRANT que la mesure 15026 Accroche-toi au secondaire au montant de 9 900 \$ pour notre établissement exclut toutes dépenses d'investissements lesquelles sont couvertes par les règles budgétaires d'investissements des commissions scolaires ;

CONSIDÉRANT que la mesure 15021 Aide individualisée au montant de 5 271 \$ pour notre établissement exclut toutes dépenses d'investissements lesquelles sont couvertes par les règles budgétaires d'investissements des commissions scolaires ;

CONSIDÉRANT que les allocations découlant de ces mesures sont transférables à l'une ou l'autre des mesures du regroupement 15020 – Soutien à la persévérance ;

CONSIDÉRANT qu'une reddition de comptes sera produite par l'établissement scolaire et que la directrice d'école fera parvenir à la Commission scolaire une copie de cette reddition de comptes accompagnée de la présente résolution, qui en fera état globalement au Ministère, pour s'assurer que les sommes ont été utilisées pour les fins spécifiées dans cette mesure.

IL EST PROPOSÉ par **MADAME CAROLE BARIL**, de choisir les moyens les plus favorables pour notre milieu en répartissant ces sommes comme suit :

| Solde de départ | |
|------------------------|---|
| 39 710 \$ | Mesure 15026 – Accroche-toi au secondaire (montant total) |
| 5 271 \$ | Mesure 15021 – Aide individualisée (montant total) |
| 5 476 \$ | Mesure 15022 – Saines habitudes de vie |
| 9 900 \$ | Montant transféré de la Mesure 15026 – Accroche-toi au secondaire |
| 5 271 \$ | Montant transféré de la Mesure 15021 – Aide individualisée |
| 5 476 \$ | Mesure 15022 – Saines habitudes de vie |
| 20 647 \$ | Montant total transféré dans les saines habitudes de vie |
| 29 810 \$ | Montant 15026 – Accroche-toi au secondaire – TES, orthopédagogue et technicienne en loisirs |

9.6 ADOPTION DE L'UTILISATION DES SOMMES PROVENANT DE L'APPROPRIATION DES SURPLUS

CONSIDÉRANT le résultat financier de l'école secondaire l'Escale pour l'exercice 2017-2018 ;

CONSIDÉRANT le montant de 344 \$ auquel l'école est admissible suite à l'application des règles de calcul de l'appropriation des surplus des établissements ;

CONSIDÉRANT que les sommes doivent être utilisées pour des dépenses de fonctionnement ;

CONSIDÉRANT que l'école prévoit utiliser 344 \$ pour les projets ;

CONSIDÉRANT la liste des projets de l'école que la direction et l'équipe-école souhaitent mettre de l'avant.

IL EST PROPOSÉ par **MADAME PATRICIA NOËL**,

DE PRIVILÉGIER ce projet pour le montant de 344 \$.

- Activités d'intégration du 14 septembre 2018

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

108-CÉ 18-19 - 20

9.7 APPROBATION DU CALENDRIER DES SORTIES ÉDUCATIVES

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **MONSIEUR ALAIN DESCHÊNES**, il est résolu :

D'APPROUVER le calendrier des projets d'activités tel que déposé dont les copies sont jointes au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante ;

D'APPROUVER que soient réclamés aux parents qui choisiront d'inscrire leur enfant, les frais encourus. Ces frais sont ceux qui sont mentionnés sur la documentation présentant la programmation d'activités pour l'année scolaire 2018-2019 ;

D'INSÉRER au budget de l'école les dépenses et les revenus générés par cette programmation.

| | | |
|---|--------------------|---|
| <i>Finale régionale Pop-Quiz du Roy</i> | <i>20 décembre</i> | <i>1^{re} et 2^e secondaire</i> |
| <i>Brunch des finissants aux Ailes du Sport</i> | <i>21 décembre</i> | <i>5^e secondaire</i> |
| <i>Activités extérieures à l'Auberge le Baluchon</i> | <i>9 janvier</i> | <i>Sport plus 5^e sec.</i> |
| <i>Visite du Musée national des beaux-arts du Québec à Québec</i> | <i>18 janvier</i> | <i>Arts plastiques enrichis 4^e sec.</i> |
| <i>Sortie de ski à Vallée du parc</i> | <i>15 février</i> | <i>Pour tous les élèves</i> |
| <i>Visite du Musée national des beaux-arts du Québec à Québec</i> | <i>29 mars</i> | <i>Arts plastiques enrichis 5^e sec.</i> |
| <i>Pièce de théâtre « Le Trycickle » à Trois-Rivières</i> | <i>25 avril</i> | <i>Art dramatique, 1^{re} à 5^e sec.</i> |
| <i>Visite de la Galerie d'art du Parc à Trois-Rivières</i> | <i>10 mai</i> | <i>Arts plastiques enrichis 3^e sec.</i> |
| <i>Voyage éducatif à Toronto/ Niagara</i> | <i>4 au 6 juin</i> | <i>Anglais enrichi 1^{re} et 2^e sec.</i> |

108-CÉ 18-19 - 21

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

9.8 ADOPTION DE L'INSCRIPTION DE L'ÉCOLE SECONDAIRE L'ESCALE AU CLUB DES PETITS DÉJEUNERS

CONSIDÉRANT notre indice de défavorisation de milieux sociaux économiques se situant à 10 ;

CONSIDÉRANT nos élèves en difficultés financières ;

CONSIDÉRANT l'apport qualité en lien avec nos principes d'École en santé.

IL EST PROPOSÉ par **MADAME GUYLAINE PLOURDE**, que l'école secondaire l'Escale soumette son inscription au Club des petits déjeuners pour l'année scolaire 2018-2019.

108-CÉ 18-19 - 22

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.9 ADOPTION DES CONTENUS EN ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ

CONSIDÉRANT la *Loi sur l'instruction publique* ;

CONSIDÉRANT l'article 461, le ministre peut inscrire des contenus dans les DGF qui doivent être intégrés dans les services éducatifs dispensés aux élèves ;

CONSIDÉRANT l'article 85, le conseil d'établissement approuve les conditions et modifications de l'intégration des contenus prescrits qui lui sont proposées par la direction de l'école ;

CONSIDÉRANT l'article 89, les propositions prévues aux articles 85 et 86 sont élaborées avec la participation des enseignants.

IL EST PROPOSÉ par **MADAME MARIE-CLAUDE LACHANCE**, membre du conseil d'établissement d'approuver l'implantation des contenus en éducation à la sexualité pour l'année scolaire 2018-2019.

108-CÉ 18-19 - 23

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.10 APPROBATION D'UNE LICENCE DE TIRAGE POUR LES FINISSANTS

CONSIDÉRANT que le conseil étudiant désire faire une vente de billets pour un tirage au profit des finissants de l'école secondaire l'Escale.

IL EST PROPOSÉ par **MONSIEUR ALAIN DESCHÊNES** et **SECONDÉ** par **MADAME MARIE-CLAUDE LACHANCE**, que **MADAME LÉONIE DÉSILETS** soit désignée comme personne-ressource pour la demande de licence de tirage auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux.

108-CÉ 18-19 - 24

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

9.11 CONSULTATION DES CONSEILS D'ÉTABLISSEMENT - NOMINATION DES DIRECTIONS D'ÉTABLISSEMENTS

Chaque année, la direction générale de la Commission scolaire consulte les conseils d'établissement sur les critères à retenir dans le cadre des nominations des directions des établissements, conformément à l'article 79 de la LIP, et fait parvenir aux membres du conseil d'établissement un document de support.

Dépôt aux membres du document de support et des critères de sélection de la direction d'école pour 2019-2020 à l'école secondaire l'Escale.

La direction quitte la salle pour permettre au conseil de discuter et d'apporter des modifications, s'il y a lieu audit document. **Après consultation les membres du conseil ont décidé de ne pas modifier le document.**

Madame Patricia Noël, secrétaire de gestion, fera le suivi auprès de la direction générale de la Commission scolaire.

108-CÉ 18-19 - 25

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. RAPPORT DE LA DIRECTION

Récipiendaire de la Médaille académique du Gouverneur général du Canada

La récipiendaire est Karen Grégoire.

Élèves méritants de la 1^{re} étape

La direction se fait un devoir d'encourager les élèves qui à chaque étape se sont démarqués dans une des quatre valeurs préconisées par L'Escale, soit : l'effort constant, l'engagement, le respect du cadre scolaire et le rendement académique. 107 élèves ont été rencontrés et honorés à la salle multifonctionnelle et ils ont reçu un certificat, ainsi qu'une carte-cadeau d'une valeur de 10 \$. De plus, l'élève méritant qui conservera un bon dossier jusqu'à la fin de l'année sera éligible à une sortie qui sera déterminée après consultation auprès des enseignants.

Première rencontre de parents le jeudi 15 novembre 2018

La rencontre de parents a eu lieu le 15 novembre dernier sur la place d'accueil et dans la cafétéria. Nous avons eu 78 visiteurs. Une participation de 50 %.

Arrimage primaire / secondaire

Nous avons atteint nos objectifs qui étaient de réduire l'anxiété des jeunes de 6^e année à l'arrivée au secondaire, de débiter le lien avec les membres du personnel, découvrir l'école et la vie au secondaire.

Semaine des dépendances

Félicitations à tous les intervenants, car ce fut une très belle semaine avec plusieurs activités.

Souper spaghetti du Noël du Pauvre

Le souper spaghetti pour le Noël du pauvre a eu lieu le 21 novembre dernier à la Porte de la Mauricie. Plus de 16 000 \$ ont été amassés pour cet événement. Mot de félicitations à l'équipe du Noël du Pauvre de Louiseville.

Paniers de Noël

Les membres du personnel et les élèves ont ramassé plusieurs paniers de Noël. L'Entre-Aide de Louiseville viendra chercher les paniers cette semaine.

Prochaines présentations théâtrales

Cette semaine 3 courtes pièces ont été et seront présentées par les élèves du 1^{er} cycle en Art dramatique. Aujourd'hui les élèves de 1^{re}, 2^e secondaire et du PFAE ont assisté à la pièce.

- Jeudi 13 décembre – 19 h pour le public
- Vendredi 14 décembre – 10 h 15 – pour les élèves du primaire
- Mardi 18 décembre – 10 h 15 – pour les élèves du primaire

Programme d'intervention en milieu scolaire (PIMS)

Nous avons maintenant un 2^e policier qui vient à l'école 1 journée par semaine. M. Éric Claveau est avec nous les mercredis depuis quelques semaines.

VOLET SPORTIF

Salon de l'activité physique

Le quatrième Salon de l'activité physique de l'école s'est tenu le 6 décembre dernier sur l'heure du dîner. Une vingtaine de kiosques ont été érigés sur la place d'accueil et les gymnases. (vélo-smoothies, alimentation avant, pendant et après l'activité physique, hydratation, étirements, gestion du stress, commotions cérébrales, gestion des blessures, posture, bénéfices de l'activité physique, Défi Wixx, taekwondo, haltérophilie, tennis de table, Fillactives, etc.)

Présentation des équipes sportives

Le 15 novembre dernier, nous avons effectué notre traditionnelle présentation des équipes sportives sur la place d'accueil. Les athlètes de 20 équipes ont défilé avec leur chandail de match sous les applaudissements et les encouragements. L'objectif de cette activité était de valoriser la pratique sportive et de développer le sentiment d'appartenance des élèves à L'Express et à l'école.

Fillactive

Nous avons reçu un montant de 1 150 \$ pour l'achat de tapis de yoga et de step.

Tournée Laflèche-Énergie

Kim Bélanger a gagné une carte-cadeau de 500 \$ chez S3 par le Collège Laflèche.

11. AFFAIRES NOUVELLES

a) Recours collectif

Tous les parents recevront un chèque à partir du mois de février ou mars.

b) Urgence climatique

Le jeudi 6 décembre, à la 1^{re} période, les élèves ont visionné la vidéo Projet Urgence climatique et ils ont eu l'occasion de signer la pétition pour que tous les objets à usage unique soient bannis des cafétérias des écoles secondaires de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy. Les parents ont aussi pu contribuer en participant à la pétition reçue par courriel.

12. DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre du conseil d'établissement aura lieu le **mercredi 30 janvier 2019, à 19 h**, à la salle multifonctionnelle.

13. ADOPTION DE LA LEVÉE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT que l'ordre du jour est épuisé ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **MADAME RENÉE LESAGE**, il est résolu à l'unanimité :

DE LEVER la séance ordinaire à **21 H 40**.

108-CÉ 18-19 - 26

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Nancy Lambert
Présidente

Kathya Paquin
directrice